



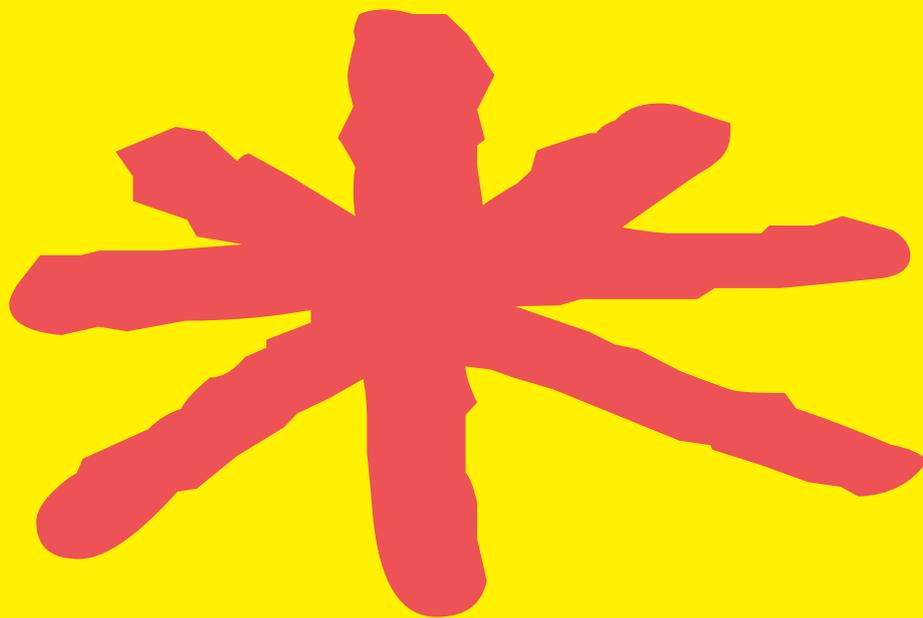
Argumentaire militant

LES ENJEUX DE L'ÉLECTION EUROPÉENNE POUR LES SALARIÉ·ES



POURQUOI LE VOTE DES SALARIÉ·ES PEUT CHANGER L'EUROPE POUR LE MIEUX / CE QUE PEUT L'UNION EUROPÉENNE /
CE QU'EMPÊCHE LE GOUVERNEMENT / CE QUE VOTE LE RN.

LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE ACTUELLE EST DOMINÉE PAR LES LOGIQUES DE CONCURRENCE ET D'AUSTÉRITÉ
QUI ATTAQUENT LES DROITS SOCIAUX ET LES SERVICES PUBLICS.



Comment le gouvernement empêche une Europe de la coopération et de la solidarité	P.3
Sortir des politiques d'austérité	P.5
L'Europe de Macron n'est pas l'Europe que nous voulons	P.7
Lutter contre le dumping social	P.9
Combattre le nationalisme	P.11
Les services publics: éléments essentiels de la transition écologique	P.13
Votes du RN à Bruxelles: les intérêts du capital avant la défense des travailleurs·ses	P.15

COMMENT LE
GOUVERNEMENT
EMPÊCHE UNE
EUROPE DE LA
COOPÉRATION ET
DE LA SOLIDARITÉ



LA CGT S'OPPOSE À L'EUROPE NÉOLIBÉRALE.

Nous voulons une autre Europe, une Europe des peuples, pour que le contenu social, économique et écologique de la construction européenne réponde aux besoins et aspirations du monde du travail, sur la base de la coopération et de la solidarité, et non pas de la mise en concurrence généralisée comme c'est le cas actuellement.

POUR METTRE LES TRAVAILLEUR·SES, LES DROITS SOCIAUX ET LA DÉMOCRATIE AU CENTRE DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE, IL FAUT :

UNE RÉVISION DES TRAITÉS EUROPÉENS POUR DÉPASSER LA VISION MORTIFÈRE DE LA « CONCURRENCE LIBRE ET NON FAUSSÉE » COMME PRINCIPE ORGANISATEUR DE L'UNION EUROPÉENNE DONT LA MISE EN ŒUVRE SE TRADUIT PAR UNE ATTAQUE DES SERVICES PUBLICS, DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE ET DES DROITS SOCIAUX NOTAMMENT.

UNE DÉMOCRATISATION DU CADRE DE GOUVERNANCE POLITIQUE AFIN D'APPORTER UN CHANGEMENT FONDAMENTAL AU PROCESSUS DE DÉCISION DE L'UNION EUROPÉENNE, NOTAMMENT EN RENFORÇANT LES POUVOIRS DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DES ORGANISATIONS SYNDICALES.

SÉCURISER ET RENFORCER LA DÉMOCRATIE L'ÉTAT DE DROIT ET LES DROITS FONDAMENTAUX FACE À LA PROGRÉSSION DE L'EXTRÊME DROITE.

ABANDONNER LE PACTE DE STABILITÉ ET DE CROISSANCE (PSC) CAR IL INTERDIT AUX ÉTATS MEMBRES DE DÉPASSER UN NIVEAU DE DÉFICIT DE 3 % ET DE 60 % D'ENDETTEMENT, CE QUI EMPÊCHE TOUTE POLITIQUE DE PROGRÈS, ATTAQUE LES SERVICES PUBLICS ET PÉNALISE L'INVESTISSEMENT PUBLIC EN EUROPE.

PLACER LES DROITS SOCIAUX AU CŒUR DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE AFIN DE LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ, LE DUMPING SOCIAL, LES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES, EN APPORTANT DES RÉPONSES SUR LE SALAIRE MINIMUM, LES PENSIONS, LA FORMATION, L'EMPLOI ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL, ETC. AU LIEU DE FAVORISER DES POLITIQUES VISANT À RÉDUIRE LES DÉPENSES SOCIALES.



SORTIR DES POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ



L'Europe est malade des politiques d'austérité. Les propositions de réforme de Pacte de Stabilité et de Croissance en cours de discussion ne feront que renforcer les politiques d'austérité et les coupes budgétaires en direction des services publics et de la protection sociale : selon un calcul de la Confédération européenne des syndicats (CES), les États membres de l'UE seraient ainsi contraints de réduire collectivement leurs budgets de plus de 100 milliards d'euros l'année prochaine, dont 26 milliards pour la France. Bonjour l'austérité ! Très concrètement, ce nouveau cadre de gouvernance dessine un cadre d'austérité structurelle et de surveillance budgétaire stricte qui compromet l'avenir : l'Europe se dote elle-même d'un mécanisme qui l'empêche de se développer ! C'est pour cela que nous nous sommes mobilisé-es pour l'euro-manifestation organisée à Bruxelles en décembre dernier par la CES, afin de peser sur le contenu des décisions européennes.

Le Pacte de Stabilité et de Croissance est fondamentalement inadapté face aux enjeux auxquels l'Europe est confrontée, que ce soit au niveau sanitaire ou de la transition vers une économie bas carbone. Celle-ci nécessitera un effort financier conséquent pour être abordée dans ses dimensions environnementales, sociales et de modification de l'appareil de production.

Les inégalités sociales et territoriales ne cessent de progresser en Europe, sous l'effet de la mise en concurrence des travailleur-ses, des territoires, des systèmes productifs et sociaux.

C'est donc toute la gouvernance économique européenne qui doit être revue, pour se doter enfin de mécanismes solidaires :

- un budget européen digne de ce nom, pour aller au-delà du simple saupoudrage et engager de réelles politiques de solidarité et de réduction des inégalités ;
- une « règle d'or » en matière d'investissement public qui favorise les investissements dans les transitions verte et numérique ;
- un fonds européen pour développer la politique industrielle et mutualiser les efforts d'investissement, afin d'éviter une Europe à plusieurs vitesses et le creusement des inégalités. Ce fonds devrait être alimenté par la BCE ;
- une interdiction de tout financement public pour les entreprises qui éludent l'impôt ;
- des conditionnalités fortes et un régime d'imposition des entreprises qui permette aux budgets nationaux de financer l'investissement public et les services publics ;
- l'adoption d'une directive européenne sur une taxation progressive des personnes les plus riches et des entreprises ;
- la lutte contre les paradis fiscaux qui sont aujourd'hui présents au cœur de l'Europe (Luxembourg, Irlande, Pays-Bas, Belgique...).



L'EUROPE

DE MACRON

N'EST PAS L'EUROPE

QUE NOUS

VOULONS

DES AVANCÉES SOCIALES SONT POSSIBLES... LE GOUVERNEMENT MACRON S'Y OPPOSE

La CGT revendique des normes sociales européennes contraignantes de haut niveau.

Plusieurs projets de législation européenne favorables aux intérêts des travailleur·ses ont été stoppés ou considérablement limités, notamment par le gouvernement français qui bloque désormais frontalement l'adoption de normes sociales et environnementales sur le plan européen pour faire de la France et de l'Europe le paradis des investisseurs et des milliardaires :

- **Directive sur les violences faites aux femmes :** ce texte vise à harmoniser le droit dans les pays européens en matière de lutte contre les violences faites aux femmes. Il comprend des mesures destinées à prévenir le viol, des règles plus strictes en matière de cyber-violence et un meilleur soutien aux victimes. Mais le gouvernement français, allié à d'autres pays, a refusé d'inclure la notion de consentement dans la définition du viol, empêchant ainsi une meilleure protection des victimes.
- **Directive sur le devoir de vigilance des entreprises multinationales :** l'objectif de cette législation est d'empêcher les multinationales de continuer à détruire l'environnement, violer les droits humains ou exploiter les travailleur·ses en se cachant derrière leurs filiales ou leurs fournisseurs, en établissant ainsi leur responsabilité tout au long de leur chaîne d'approvisionnement. Grâce à ce texte, les victimes de violations par les fournisseurs ou sous-traitants de ces firmes pourront poursuivre les entreprises mères devant les juridictions européennes si celles-ci n'ont pas respecté leurs obligations de vigilance, et obtenir justice et réparation. Le gouvernement français a pesé de tout son poids pour affaiblir au maximum la portée de ce texte, en obtenant que les impacts des entreprises sur le climat ne soient pas pris en considération et que le secteur financier ne soit pas concerné, alors que certaines banques françaises financent des projets portant atteinte aux droits humains et sociaux (travail forcé et déforestation en Amazonie par exemple). Malgré l'opposition du patronat européen – qui considère que la compétitivité européenne sera mise en péril par des règles plus strictes – et de la France, nous avons réussi à ce que cette directive soit adoptée, dans une version malheureusement beaucoup plus limitée que le texte initial.
- **Directive sur les travailleur·ses de plateformes :** sur les 28 millions de travailleur·ses concerné·es, plus de 5,5 millions sont de faux ou fausses travailleur·ses indépendant·es selon la Commission européenne. L'objectif de cette directive est principalement de définir une présomption de salariat et une inversion de la charge de la preuve au bénéfice des travailleur·ses afin de s'attaquer à la précarité qui frappe particulièrement cette catégorie de travailleur·ses. Alors que la quasi-totalité des pays européens avaient trouvé un accord, le gouvernement français n'a pas hésité à bloquer – deux fois de suite – l'adoption de cette directive pour préserver le modèle de dumping social sur lequel prospèrent les plateformes multinationales. Après les « uberfiles » et les révélations sur les liens entre le président de la République et le patron d'Uber, cet épisode confirme malheureusement que le gouvernement français est désormais au service des lobbys, bien loin de l'intérêt général. Heureusement, grâce à notre mobilisation, nous avons réussi *in extremis* à gagner l'adoption de la directive, dans une version encore une fois bien édulcorée par rapport au projet initial. La présomption de salariat est toujours prévue, mais les critères seront définis dans chaque État membre. Il nous faudra mener une grosse bataille pour gagner une transposition de haut niveau !
- N'oublions pas non plus qu'il aura fallu plus de dix ans et une très longue bataille juridique de la CGT pour que le gouvernement français, mis au pied du mur, applique enfin le **droit aux congés payés pendant les arrêts maladie**, conformément à ce que prévoit le droit européen. Finalement, le gouvernement vient de faire voter une modification du droit français à minima pour tenter de limiter au maximum la portée de la jurisprudence. Décidément, l'Europe pour les libéraux, c'est quand ça les arrange !

LUTTER
CONTRE
LE DUMPING
SOCIAL



AGIR POUR LA HAUSSE DES SALAIRES

Les règles de gouvernance économique européennes ont pour effet de peser sur les salaires. Avec l'inflation, les salaires réels ont baissé dans la quasi-totalité des pays européens en 2023. Mais pas les profits qui ont explosé, ce qui explique d'ailleurs une bonne partie de l'inflation, de l'aveu même de la BCE !

Sans les campagnes revendicatives offensives menées par les syndicats de chaque pays européen pour exiger des salaires répondant aux besoins des travailleur-ses, il n'y aurait jamais eu de directive européenne sur le salaire minimum.

Adoptée en 2022, elle fait référence à un double seuil permettant de fixer le salaire minimum à un montant correspondant à au moins 60 % du salaire médian et à 50 % du salaire moyen, ce qui devrait permettre à plus de 25 millions de travailleur-ses en Europe de bénéficier d'une hausse de salaire. C'est un outil de lutte contre le dumping social et pour une convergence des salaires vers le haut en Europe.

Des mesures sont aussi prévues pour reconstruire les systèmes de négociation collective mis à mal par les réformes néolibérales ou carrément détruits par les politiques d'austérité imposées par la Troïka dans certains pays (Grèce, Espagne, Portugal).

Il faut maintenant se battre pour que cette directive soit correctement transposée dans tous les pays européens !

Les entreprises multinationales, qui mettent en concurrence les emplois, territoires et systèmes productifs doivent être mieux contrôlées : une révision de la directive sur les CE européens est plus que nécessaire, afin de les doter de véritables pouvoirs d'information-consultation qui précèdent la prise de décision de l'entreprise. Des sanctions efficaces et dissuasives doivent impérativement être mises en place pour un respect effectif de ces règles.

POUR FAIRE ÉVOLUER POSITIVEMENT LE CADRE SOCIAL EUROPÉEN, LA CGT EXIGE :

- une directive sur le télétravail et le droit à la déconnexion;
- une directive sur les risques psycho-sociaux;
- un renforcement de la législation sur la santé et la sécurité sur les lieux de travail;
- une révision de la directive sur les CE européens.



COMBATTRE L'EXTRÊME DROITE

Le repli national est totalement illusoire, au regard des liens économiques importants que les pays européens ont tissés entre eux : ils commercent par exemple plus avec leurs partenaires européens qu'avec le reste du monde. Le Brexit n'a pas apporté les « marges de manœuvre » financières tant vantées par ses promoteurs et n'a pas permis de régler les problèmes rencontrés par les classes populaires, bien au contraire : selon les syndicats britanniques, la liste d'attente pour accéder au NHS, le service de santé national, dépasse maintenant les 7 millions de personnes !

Le désintérêt et l'abstention laissent le champ libre au patronat, aux défenseurs du libre marché et surtout à l'extrême droite, cette ennemie mortelle des travailleur·ses, des droits sociaux, de l'environnement et de la démocratie !

L'extrême droite se nourrit et instrumentalise le désespoir et les inégalités produites par les politiques de casse des services publics et de réduction des droits sociaux impulsées par le néolibéralisme dans les différents pays européens.

L'extrême droite a le vent en poupe : elle dirige ou participe à cinq gouvernements en Europe (Italie, Finlande, Hongrie, République tchèque ou Slovaquie), participe aux majorités parlementaires en Suède. Pour l'instant, les sondages lui donnent la première ou à la seconde place des prochaines élections européennes de juin dans 17 des 27 États membres (première place en France avec 37 %).

Les forces politiques d'extrême droite sont à l'offensive des institutions européennes après leur conquête du pouvoir dans plusieurs États membres. Ce faisant, elles s'accrochent d'un apparent paradoxe : principales forces politiques en Europe dénonçant la construction européenne, elles cherchent à prendre le contrôle de ses institutions pour mieux influencer sur leurs trajectoires et empêcher toute politique progressiste.

Au Parlement européen, le RN de Le Pen a voté contre la directive sur le salaire minimum. Il s'op-

pose aussi activement aux politiques environnementales au nom de la défense du monde paysan et de la lutte contre « l'excès de normes », mettant ainsi en péril l'avenir et la santé des générations futures.

Lorsqu'elle est au pouvoir, l'extrême droite met clairement en œuvre une politique antisociale :

- en Italie, le gouvernement Meloni facilite les embauches en CDD et supprime le revenu de citoyenneté institué en 2019 qui avait sorti un million de personnes de la pauvreté. Il veut réformer la Constitution, renforcer le pouvoir exécutif et remettre en cause l'indépendance des juges ;
- en Hongrie, Orbán impose une loi de dérégulation des heures supplémentaires permettant la triannualisation du temps de travail, le passage du nombre maximal d'heures supplémentaires de 250 à 400, l'autorisation d'imposer 50 jours de travail supplémentaires par an, ce qui revenait à allonger la semaine de travail à six jours ;
- en Pologne, lorsque le PIS était au pouvoir, il a interdit le droit à l'avortement ;
- politique économique libérale de baisse du « coût du travail » en Hongrie, Finlande...

L'extrême droite au pouvoir c'est clairement une politique antiféministe qui nie l'indépendance des femmes et vise à les renvoyer au foyer à l'aide d'une politique familiale profondément conservatrice.

L'extrême droite au pouvoir c'est la fermeture des frontières, le durcissement de la politique migratoire et la mise en place d'une Europe forteresse.

L'extrême droite au pouvoir c'est une remise en cause de l'état de droit, des attaques contre la liberté et la pluralité de la presse, des attaques sur l'indépendance de la justice.



LES SERVICES
PUBLICS
ÉLÉMENTS ESSENTIELS
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Au prétexte d'apporter un meilleur service aux usagers, la construction européenne a mobilisé le droit de la concurrence pour s'attaquer aux services publics nationaux qualifiés de « monopoles » : les grands réseaux d'infrastructures (communications, transports, énergie) ont ainsi été « libéralisés » et marchandisés, avec pour conséquence de dégrader la qualité et l'accès à ces services. La CGT revendique un bilan de ces libéralisations et un moratoire.

ÉNERGIE

Devant l'inefficacité du marché et de la libéralisation abrupte du secteur de l'énergie, il devient de plus en plus compliqué de garantir une énergie abordable pour tou-tes et de garantir l'accès à l'énergie comme un droit pour tou-tes. La meilleure protection contre les aléas de la volatilité des marchés de l'énergie est la réglementation des prix pour les ménages. Mais pour cela nous avons besoin d'un marché réellement unique de l'énergie, adapté aux modalités de chaque État, interdépendant et solidaire dans le partage des ressources et des sources d'approvisionnement.

Il y a un besoin fondamental de développer et de favoriser les sources d'énergie renouvelable, en prévoyant une politique de transition juste et un accompagnement sur le plan budgétaire à la hauteur. Nous demandons :

- d'inscrire dans le droit de l'Union européenne le droit à l'accès à l'énergie comme un droit fondamental ;
- que la Commission européenne commande la réalisation par un cabinet indépendant du bilan de vingt-cinq ans de libéralisation du marché de l'énergie en Europe ;
- la définition et la reconnaissance dans l'UE de la précarité énergétique et de la pauvreté énergétique ;
- la maîtrise publique pour le développement des énergies renouvelables en Europe pour répondre aux enjeux climatiques et non à l'intérêt financier des producteurs ;
- le droit à l'énergie pour tou-tes les Européen-nes par l'adoption d'une législation européenne et

nationale concrète interdisant les coupures de fourniture d'énergie aux consommateur-ices vulnérables et en situation de pauvreté énergétique, quelle que soit la période de l'année.

FRET FERROVIAIRE

Ce sujet est emblématique des contradictions entre application des règles de concurrence et intérêt général.

En cours depuis vingt ans, la libéralisation du fret ferroviaire est un échec qui profite au secteur routier dont les coûts sont supportés par la collectivité (infrastructures, pollution, etc.).

Alors que chacun-e convient de la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre en raison de la transition vers une économie bas carbone, la Commission européenne a ouvert en janvier 2023 une enquête sur l'entreprise publique Fret SNCF visant à déterminer si les aides versées à Fret SNCF entre 2007 et 2019 constituent des « aides d'État » et, si cela est avérée, leur compatibilité avec les règles européennes relatives à la concurrence. Sans attendre la clôture de l'enquête et ses conclusions, le gouvernement français a quasi immédiatement mis en avant un scénario de « discontinuité » qui entraînerait le démantèlement de l'entreprise, causerait la perte de 5 000 emplois et serait « *clairement contraires aux objectifs de report modal et de réduction des gaz à effet de serre que [le] gouvernement s'est fixé* » selon l'intersyndicale SNCF.¹ Cette procédure s'inscrit à rebours des engagements de l'Union européenne repris dans le Pacte vert, à savoir une réduction des émissions de gaz à effet de serre à hauteur de 55 % d'ici 2030, alors même qu'il est établi que le secteur des transports est un des plus gros émetteurs.

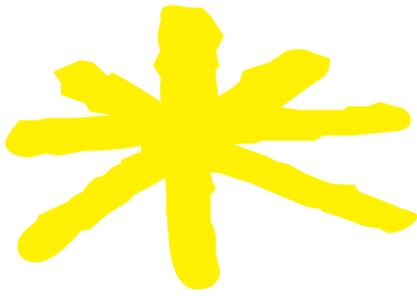
La précipitation du gouvernement français témoigne d'une utilisation opportuniste des règles européennes, leur instrumentalisation permettant de justifier une décision prise préalablement. Pour s'opposer à ce désossage de l'opérateur public, la CGT a présenté un projet de développement du fret ferroviaire adossé sur des subventions publiques (voir cgt.fr).

1. Courrier unitaire CGT - UNSA - SUD Rail - CFDT à la Première ministre et au ministre des Transports, 21 juillet 2023.

VOTES DU RN À BRUXELLES : LES INTÉRÊTS DU CAPITAL AVANT LA DÉFENSE DES TRAVAILLEUR·SES

Défense des travailleur·ses, lutte contre le réchauffement climatique, droits des femmes, démocratie en entreprise, lutte contre la mondialisation... Si le discours « social » du rassemblement national paraît séduisant, l'examen des votes des élu·es - à l'Assemblée nationale ou au Parlement européen - révèle une dissonance entre les paroles et les actes.

À quelques semaines des élections européennes, le bilan du mandat des eurodéputé·es sortant·es est incontestable : le Rassemblement national et ses alliés d'extrême droite ont voté quasi systématiquement contre toutes les décisions contenant des mesures de progrès social... tout en refusant d'imposer toute contrainte aux employeurs.

**1**

MISE EN PLACE DE SALAIRES MINIMUMS EN EUROPE: LE RN VOTE CONTRE

La directive, votée en septembre 2022, a pour objectif d'assurer un salaire « *suffisant pour un niveau de vie décent* ». Cette mesure devrait permettre de relever de 20 % en moyenne les salaires de 25 millions d'Européen·nes, essentiellement dans les pays de l'Est – et réduire ainsi le dumping social entre les travailleur·ses au sein de l'Union. Mais le RN a voté contre, arguant notamment que cette mesure doit être compensée par des exonérations de cotisations sociales pour l'employeur... soit un nouveau cadeau aux entreprises et des recettes en moins pour les caisses de la sécurité sociale pour financer les pensions de retraite, l'assurance maladie, les accidents du travail, les politiques familiales...

2

ENCADREMENT DE LA RÉMUNÉRATION DES STAGIAIRES: LE RN VOTE CONTRE

Pour lutter contre l'exploitation des stagiaires partout en Europe, le Parlement européen a voté une directive fixant des normes de qualité minimales avec des règles sur la durée des stages, la rémunération, l'accès à la protection sociale. Les stages devraient être rémunérés de manière à couvrir les besoins vitaux tels que l'alimentation, le logement et le transport selon le coût de la vie de chaque État membre. Pour le RN, qui a voté contre, c'est seulement aux employeurs « *de cerner les besoins* ».

3

LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS SALARIALES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES: LE RN VOTE CONTRE OU S'ABSTIENT!

En 2022, le Parlement européen a voté une directive visant l'instauration d'un cadre minimal pour renforcer l'application du principe de l'égalité des rémunérations entre les sexes. Celle-ci prévoit notamment des outils d'évaluation non sexistes des emplois, garantit le droit à l'information sur les rémunérations pour les travailleur·ses et introduit un renversement de la charge de la preuve en cas de non-respect des obligations de transparence par l'employeur. Une avancée pour l'égalité qui n'est pas du goût du Rassemblement national – qui s'est abstenu. Une position *a priori* opportuniste alors qu'en 2020, les eurodéputé·es RN ont voté contre les mesures visant à faire reculer les inégalités femmes-hommes, considérant qu'il n'est pas souhaitable de « *conditionner la quasi-totalité des aides à l'UE à des actions favorisant l'égalité hommes-femmes* ».

4

RÉVALORISATION DES PERSONNELS SOIGNANTS : LE RN VOTE CONTRE

Pour améliorer les conditions de travail et favoriser le recrutement dans le secteur des soins, le Parlement a voté une recommandation visant l'ouverture de négociations pour améliorer les salaires et les conditions de travail, garantir des normes plus élevées en matière de santé et de sécurité au travail ; s'attaquer aux stéréotype de genre, ratifier et mettre en œuvre la convention 189 de l'OIT (datant de 2011) consacrée à l'encadrement du travail domestique pour des conditions de travail décentes. Même pour cette recommandation, plutôt consensuelle, le RN a voté contre ! Une opposition qui en dit long sur les motivations du RN face à la détérioration des services de santé.

5

RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL DANS LES COMITÉS D'ENTREPRISE EUROPÉEN : LE RN VOTE CONTRE

Face à la concentration croissante des entreprises à l'échelle européenne, les syndicats ont poussé à la révision de la directive sur les CE européens pour favoriser la démocratie au travail. Malgré l'opposition féroce du patronat, le Parlement a donné son feu vert pour consolider les droits des comités d'entreprise européens et les rendre effectifs. Plus à l'écoute des arguments de l'organisation patronale « BusinessEurope », les eurodéputé-es du RN s'y sont opposé-es, comme pour la résolution sur le renforcement du dialogue social en juin 2023.

6

LUTTE CONTRE LES ABUS DES MULTINATIONALES : LE RN VOTE CONTRE

Pour mettre fin à l'impunité des multinationales, en 2021, le Parlement vote le devoir de vigilance. Ce texte vise à tenir responsables les multinationales en cas de violations des droits humains – comme le recours au travail forcé – ou des détériorations environnementales perpétrés par leurs sous-traitants – pour les matières premières par exemple – partout dans le monde. Seul-es les eurodéputé-es d'extrême droite s'y sont opposé-es. Une position confirmée lors du vote d'une résolution visant à renforcer la directive sur la responsabilité environnementale des entreprises. Pour le RN, l'Europe n'a pas à « enfreindre » la souveraineté des États en leur fixant des objectifs contraignants.



7

SOUTIEN AUX MÉNAGES DANS LE CADRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE: LE RN VOTE CONTRE

Face à la pression des mobilisations citoyennes pour le climat, l'Europe a mis en place un grand programme de réforme en faveur de la transition écologique : le Pacte vert. Enfermé dans son opposition à toute mesure contraignante face au changement climatique, le RN s'est opposé aux mesures du Pacte vert – même celles qui visaient à soutenir les classes moyennes et populaires. Les eurodéputé-es RN ont ainsi voté contre le fonds social pour le climat, qui soutient les ménages souhaitant rénover leur logement, accéder à un véhicule électrique ou installer une pompe à chaleur par exemple. De même, les élu-es RN ont refusé de taxer les superprofits des géants du pétrole, du gaz et du charbon.

8

CONSTRUCTION DE L'EUROPE SOCIALE: LE RN VOTE CONTRE

Si l'ambition sociale de l'Europe est affirmée dès le traité de 1958, il a fallu attendre la crise Covid pour que les 27 impulsent le projet véritablement. En 2021, ils se sont engagés sur des objectifs pour 2030 en matière d'emploi, de formation ou de pauvreté. La feuille de route, réitérée en 2023, souligne l'importance de la protection des droits sociaux qui doivent être placés au centre des politiques de l'UE et traités avec la même urgence que les aspects économiques et environnementaux. Alors qu'il prétend dans ses discours défendre les salarié-es, le RN a voté contre ces objectifs sociaux.

9

PROTECTION DES TRAVAILLEUR·SES PRÉCAIRES: LE RN VOTE CONTRE

L'Union européenne a adopté une directive visant à réguler pour la première fois l'économie des plateformes et imposant la présomption de salariat permettant ainsi aux travailleur·ses de bénéficier des mêmes protections sociales que n'importe quel·le salarié·e, et ce, dès son embauche. Comme sur de nombreux sujets – pourtant consensuels – portant sur les conditions de travail, le RN a voté contre. Même consigne de vote pour le rapport sur la santé mentale au travail et dans les lieux de travail. De même, les eurodéputé-es se sont abstenus sur le droit à la déconnexion ou pour protéger les travailleur·ses sur les risques d'exposition au plomb et ses composés.

